Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Recrutement gardien

Par Pascal05

Bonjour,

Notre copropriété a toujours employé un gardien. Ce gardien (catégorie B, logé, service complet avec mission de surveillance) était logé dans un appartement acquis en viager par la copropriété. Il exerçait tout un semble de tâches conformément à la Convention Collective Nationale dont l'entretien des 2,5 ha d'espaces verts.

Le gardien ayant démissionné, une résolution proposant la suppression de ce poste de gardien de catégorie B logé à service complet a été soumise au vote d'une AG extraordinaire courant novembre 2016 puis resoumise au vote de l'AG du 5 août 2017. La procédure de recrutement suite à l'AGE avait été suspendue par le syndic estimant que la fin du viager (décès début novembre 2016) faciliterait la vente de l'appartement. Par deux fois, cette résolution a été rejetée par défaut de majorité des 2/3.

Pour éviter le recours à des prestations coûteuses et compte tenu de l'entretien nécessaire à court terme des espaces communs de la copropriété, nous insistons pour que le syndic recrute au plus vite ce gardien de catégorie B, logé à service complet avec mission de surveillance.

Mais certains copropriétaires dont des membres du CS, qui étaient pour la suppression du gardien, ne veulent pas recruter un gardien à service complet. En ont-ils le droit ?

En principe le syndic a obligation d'exécuter les décisions de l'AG selon l'article 18 de la loi de 1965.

Il nous a informé qu'il allait passer par une entreprise d'emploi intérimaire alors que cela coûterait plus cher qu'une embauche directe à l'essai et qu'il dispose d'une liste de candidats sélectionnés suite à une annonce passée après l'AGE de novembre 2016.

Que pouvons-nous faire pour accélérer ce recrutement en évitant un intérim ceci pour respecter les votes des dernières AG et pour optimiser les coûts dans l'intérêt général ?

Merci d'avance pour votre réponse
Cordialement

Par Tisuisse1

C'est l'Assemblée Générale qui décide et le Syndic doit suivre ses décisions.